

# PARK AND PLAY GOLF

## FAQ – FOIRE AUX QUESTIONS – #10 – 21/08

L'AFGolf tente de répondre à vos questions dans la mesure du possible. Chaque club mettra également en place les directives selon ses propres infrastructures et ressources disponibles. Nous vous invitons donc à consulter le règlement spécifique à votre club et à vous adresser à votre club si vous ne trouviez pas réponse à votre question ci-dessous. Cette FAQ sera régulièrement mise à jour.

Les mises à jour sont indiquées en vert.

### AVANT DE JOUER

---

#### 1. Comment dois-je faire si je veux aller jouer ?

Grâce à la réservation obligatoire, le secteur du golf effectue le tracing nécessaire. **La réservation reste dès lors importante et obligatoire** pour les parties de golf et les cours.

Les réservations sont possibles via l'Application AFGolf ou [www.i-golf.be](http://www.i-golf.be), via Albatros ou par téléphone. Soyez ponctuels !

#### 2. Les greenfees sont-ils autorisés ?

Les greenfees peuvent être autorisés par les clubs, mais ceux-ci ont également la liberté de donner la priorité à leurs membres.

#### 3. Suis-je obligé de jouer toujours avec les mêmes partenaires ?

Les joueurs doivent également respecter leur bulle de 5 personnes au sein du club.

Si vous jouez avec des personnes ne faisant pas partie de votre bulle, gardez une distance d'1m50.

Nous recommandons de limiter son nombre de partenaires.

#### 4. Je souhaite aller m'entraîner au practice, mais pas aller sur le terrain. Puis-je le faire ?

L'accès au practice dépend de votre club. Pour connaître les modalités pour y accéder (réservation, timing, ...), adressez-vous directement à votre club.

**5. Je suis membre d'un club sans terrain ? Où puis-je aller jouer ?**

Vous pouvez aller jouer dans un club qui accueille les greenfees. Veuillez vous renseigner auprès du club que vous souhaitez visiter.

**6. Dois-je justifier mon déplacement pour aller jouer?**

Un déplacement pour pratiquer une activité sportive en plein air est autorisé.

**7. Quelle est la distance kilométrique que le joueur est autorisé à parcourir, en voiture, pour se rendre dans son club ?**

Il n'y a pas de limite de distance pour vous rendre dans un club en Belgique. Pour les questions relatives à l'ouverture frontières, veuillez consulter le site <https://diplomatie.belgium.be/fr>

**8. Dois-je porter un masque pour jouer ?**

Le port du masque est obligatoire à l'intérieur (club house, secrétariat, proshop, couloirs, vestiaires, toilettes, ...) et fortement recommandé à l'extérieur pour les + de 12 ans. Exceptions :

- Si vous êtes sur le terrain en tant que joueur, coach, caddy ou arbitre
- Si vous êtes à table (si vous passez de votre table aux toilettes ou à l'extérieur, le masque est obligatoire)

Dès lors qu'il apparaît que les distances physiques ne pourront pas être respectées, ... le port du masque est obligatoire même en extérieur.

**9. Dois-je prendre du gel hydro-alcoolique avec moi ?**

Il est conseillé de prendre du gel avec vous. Lavez-vous les mains pendant 20 secondes minimum avant de vous rendre dans votre club. Les clubs mettront également à disposition des espaces pour vous laver/désinfecter les mains.

**10. Dois-je jouer avec 2 gants ?**

Vous n'avez pas l'obligation de jouer avec 2 gants. Veillez à ne pas toucher le matériel présent sur le terrain (drapeaux, lave-balles, bancs,...) et à n'utiliser que votre propre matériel.

**11. J'ai besoin d'acheter ou de louer du matériel de golf pour jouer, le proshop est-il ouvert ?**

Les proshops ont rouverts depuis le 11 mai. Veuillez y respecter les règles suivantes : 1 personne par 10m<sup>2</sup>, 30 minutes maximum. Le port du masque est obligatoire.

## VOTRE PARTIE / VOTRE ENTRAÎNEMENT

---

### 1. Dois-je me rendre au secrétariat pour m'annoncer ?

Vous ne devez pas vous rendre au secrétariat si ce n'est pour régler un éventuel paiement. Les clubs prévoient une signalétique pour respecter les mesures de distanciation.

### 2. Combien de joueurs pourront se retrouver dans le même flight ?

Les flights peuvent être composés de 2, 3 ou 4 personnes. Nous recommandons de limiter son nombre de partenaires.

Veuillez vous référer au règlement de votre club pour connaître la mise en pratique de ce point.

### 3. Quelles sont les mesures de distanciation sur le terrain ?

Tenez-nous toujours à 1,5m (=2 longueurs de club) l'un de l'autre, ne vous serrez pas la main et évitez tout contact physique avec votre partenaire et le matériel présent sur le terrain (drapeaux et râteaux). Utilisez votre propre matériel pour jouer.

### 4. Qu'en est-il du matériel (drapeaux, râteaux, bancs, poubelles,...) sur le terrain ?

Il est conseillé de limiter au maximum le matériel partagé (lave balles, ...) si celui-ci ne peut pas être désinfecté.

### 5. Qu'en est-il des drapeaux et des râteaux ?

Il est obligatoire d'utiliser à nouveau les « trous coronas » et enlever les râteaux des bunkers. (la FRBG adapte son règlement concernant le placement de la balle dans les bunkers. Une update sera mise en ligne sur leur site : [www.golfbelgium.be](http://www.golfbelgium.be))

### 6. Puis-je jouer avec une voiturette ?

Les voiturettes sont autorisées à condition que le club les ait désinfectées avant et après chaque utilisation. Veuillez donc vous référer au règlement de votre club.

Les voiturettes ne peuvent être partagées que si les personnes appartiennent à la même bulle.

### 7. Puis-je me rendre au practice pour taper des balles ?

L'accès au practice dépend de votre club. Pour connaître les modalités pour y accéder (réservation, timing, ...), adressez-vous directement à votre club.

### **8. Les toilettes seront-elles ouvertes ?**

Les toilettes peuvent être ouvertes et le club doit y maintenir les mesures d'hygiène nécessaires. Les toilettes sur le terrain sont ouvertes. Nous vous recommandons de vous rendre aux toilettes chez vous avant de partir.

### **9. Puis-je prendre mon animal avec moi pour jouer ?**

Veuillez vous référer au règlement de votre club concernant l'accompagnement d'un animal.

### **10. Puis-je m'entraîner dans la salle de fitness, indoor putting,.. ?**

A partir du 8 juin, les espaces intérieurs peuvent rouvrir (salles de fitness, indoor putting, simulateur, ...), à l'exception des saunas et zones wellness. Veuillez respecter les consignes données par votre club.

## **APRÈS VOTRE PARTIE / VOTRE ENTRAÎNEMENT**

---

### **1. A la fin de la partie, puis-je prendre un verre au clubhouse ?**

A partir du 8 juin, il vous est autorisé de prendre un verre et/ou un repas au clubhouse. Les repas et consommations doivent obligatoirement être pris en place assise. Les consommations au bar ou debout ne sont pas autorisées.

Le port du masque est obligatoire à l'intérieur et fortement recommandé à l'extérieur pour les + de 12 ans. Exception : Si vous êtes à table dans le clubhouse ou sur la terrasse (si vous passez de votre table aux toilettes ou à l'extérieur, le masque est obligatoire).

Les cafeterias et buvettes sont toujours tenues de respecter le protocole HORECA et par conséquent, le respect des mesures de traçage au moyen d'un formulaire qui sera disponible dès ce samedi 25 juillet sur le site du [SPF Economie](#)

**Les joueurs doivent également respecter leur bulle de 5 personnes à table. Pour les personnes en dehors de leur bulle, une distance de 1,5m doit être respectée.**

Veuillez respecter les consignes énoncées par le club.

### **2. Puis-je taper des balles au practice ou dans les zones de chipping/putting après avoir joué mes 9/18 trous ?**

L'accès au practice dépend de votre club. Pour connaître les modalités pour y accéder (réservation, timing, ...), adressez-vous directement à votre club.

### **3. Puis-je prendre une douche après ma partie ?**

Les vestiaires et les douches peuvent rouvrir, aux conditions suivantes :

- Une désinfection et un nettoyage doivent être réalisés de manière régulière en fonction de la fréquentation. Cette désinfection doit être réalisée au minimum une fois par jour et/ou au minimum après le passage de 50 personnes (ex. en semaine 1x/jour, lors d'une compétition 2x/jour).
- Les douches (effet vaporisateur) sont des zones à risque. Veuillez privilégier pour vos membres qu'ils prennent leur douche à domicile.
- Le club peut décider de garder les vestiaires et/ou les douches fermés s'il estime ne pas être en mesure de les désinfecter suffisamment.

Veillez vous référer au règlement de votre club pour connaître la mise en pratique de ce point.

### **4. Puis-je laisser mon matériel au club ?**

Les casiers et le caddyhouse peuvent être accessibles, à condition que les mains soient désinfectées avant et après utilisation et que l'accès y soit limité (nombre maximum de personnes, ...).

## **LES COURS ET BREVETS**

---

### **1. Les cours individuels sont-ils possibles ?**

Les pros peuvent donner cours à l'extérieur. Le respect de la distanciation sociale reste primordial.

### **2. Les cours collectifs sont-ils autorisés ?**

Les leçons collectives dispensées par les pros et les initiateurs sont autorisées pour tous les niveaux et âges. Le respect de la distanciation sociale reste primordial.

Les groupes sont composés de maximum 50 personnes, y compris les pros et initiateurs.

### **3. Les passages de brevet sont-ils possibles ?**

Les passages de brevet sont possibles. Le respect de la distanciation sociale reste primordial. Adressez-vous à votre pro pour en savoir plus.

### **4. Dois-je utiliser un masque si je prends un cours ?**

Nous vous demandons de vous référer au règlement de votre club / pro sur ce point.

## 5. Les stages de golf sont-ils autorisés ?

Les stages sont autorisés à partir du 8 juin.

## 6. Puis-je suivre une initiation de golf ?

Les initiations sont autorisées à partir du 8 juin. Veuillez vous adresser au club pour les modalités pratiques.

# COMPÉTITIONS

---

## 1. Quand les compétitions (clubs, régionales, fédérales) pourront-elles reprendre ?

Les compétitions sont autorisées:

- Privilégiez l'encodage des scores en ligne (via l'app AFGolf).
- Si des frais d'inscription sont à payer pour la compétition, privilégiez le paiement en ligne (via l'app ou iGolf) ou par carte.
- Le nombre de participants n'est pas limité. Veuillez vous adresser au club pour les modalités d'inscription.
- Les spectateurs sont autorisés : un maximum de 400 spectateurs en extérieur et 200 en intérieur à partir du 1<sup>er</sup> septembre.
- Nous recommandons d'éviter les formules de jeu qui peuvent entraîner de grands groupes avant ou après la partie (par exemple, formules d'équipe, shotguns, ... ), si vous ne pouvez pas garantir les règles de distanciation sociale.

Les **remises des prix** sont à nouveau possibles sous réserve du respect strict des règles suivantes :

- Organisez la remise des prix à l'extérieur autant que possible
- Gardez 1m50 de distance entre chaque participant
- Préparer les prix de manière sûre pour les gagnants (gants, lavage de mains, ...)
- Les gagnants prennent eux-mêmes leur prix sur la table
- Gardez la remise des prix aussi courte que possible
- Ne partagez pas les micros
- Ne donnez pas la main, le coude, le poing, la joue, ...
- Respectez les règles de l'horeca (personnes assises, pas d'échanges entre les tables, masques pour les déplacements, ...)
- Pour les photos : gardez 1m50 de distance entre les gagnants
- Respectez votre bulle, ou tenez-vous à 1,5m des personnes n'appartenant pas à votre bulle.
- Imposez le masque si le respect de certaines mesures n'est pas possible
- Le club est libre d'interdire les remises des prix s'il estime ne pas être en mesure de respecter les règles.

## **2. Puis-je jouer pour mon handicap ?**

Les tours qualifying et EDS sont autorisés à partir du 11/05, selon les règles édictées par la FRBG. Veuillez vous renseigner auprès de votre club pour les possibilités de réaliser un EDS ou tour qualifying. A partir du 8 juin, les compétitions sont de nouveau autorisées.